



ARRETE n°2026/18

**ARRETE DE CIRCULATION
FERMETURE DE LA ROUTE D210B
CHEMIN DU BANCET****Le Maire de la Commune d'Ontex,****Vu** le code de la route ;**Vu** le code général des collectivités locales ;**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;**Vu** l'arrêté départemental de permission de voirie pris par le Département n°AV-2LACS-2023-1170 ;**Vu** la demande formulée par courriel le 10/07/2026 par Mme Magalie ROMDANE, assistante administrative de la société CONSTRUCTEL sise ZAD de Morlon – 1 rue Jean-Baptiste Corot 26800 PORTES-LES-VALENCE, joignable par téléphone au 04 75 44 40 46 ;

Considérant que pour procéder au remplacement d'un poteau ORANGE situé sur la route D210B à l'entrée du village d'Ontex côté BANCET, et afin de sécuriser à la fois les habitants de la commune, ses usagers au sens large et les ouvriers intervenant sur le chantier ;

ARRETE

Article 1 : Pour permettre le remplacement d'un poteau ORANGE, la société CONSTRUCTEL est autorisée à fermer totalement (dans les deux sens de circulation) et manuellement, à tous les véhicules, la circulation sur la route D210B, au niveau des containers poubelles du BANCET.

Article 2 : Les travaux sont autorisés entre 08h00 et 18h00, dès le 15/07/2026 et pour une durée maximale de 14 jours calendaires (les travaux se dérouleront normalement sur un seul jour compris entre le 15/07/2026 et le 28/07/2026 inclus). Les travaux pourront se terminer avant la date de fin prévue initialement et la circulation ainsi reprendre son cours normal.

Article 3 : Lors de son passage sur la commune, la société CONSTRUCTEL s'engage à n'endommager aucune infrastructure publique ou privée. Dans le cas contraire, elle sera tenue responsable des dommages et devra les réparer.

Article 4 : La société CONSTRUCTEL devra donc prendre toutes les mesures d'ordre et de sécurité publique propres à éviter que les travaux dont elle est responsable ne causent un danger ou accident à l'égard des tiers, notamment pour la circulation publique. Elle sera tenue d'assurer la signalisation utile et en gardera la responsabilité pendant toute la durée des travaux.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à la gendarmerie de Yenne (73170).

Fait à Ontex, le 13/07/2026,

Le Maire, Christiane CARRIER,



Cet arrêté sera exécutoire dès sa publication et sa transmission en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté.

Voies et délais de recours

Cet arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois suivant son affichage et sa notification. :

- Dans le cadre d'un recours administratif auprès de la Mairie d'Ontex sise 360 Chemin de la Mairie 73310 Ontex.
- Dans le cadre d'un recours hiérarchique auprès de la Préfecture de la Savoie sise Place Caffé BP 1801 73018 Chambéry Cédex.
- Dans le cadre d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble situé 2 place de Verdun 38019 Grenoble.

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le

ID : 073-217301936-20260713-ARR202618-AR

Berger
Levrault


N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : CONSTRUCTEL Prénom :
Dénomination : Représenté par : ROMDANE Magalie
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
ZAD de Morlon 2 - 1, rue Jean-Baptiste Corot
Code postal 26800 Localité : Portes-les-Valence Pays :
Téléphone 047544046 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : magalieromdane@constructel.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ORANGE Prénom : Valérie DELANNEE
Adresse Numéro : 8 Extension : Nom de la voie :
UNITE D'INTERVENTION BRETAGNE RUE JACQUELINE AURIOL CS 69159
Code postal 35091 Localité : RENNES CEDEX 9 Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : titre-a41.osabu01@orange.com

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 210B Voie communale n° X
Hors agglomération ☐ En agglomération ☒
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
VOIR TABLEAU EXCEL
Code postal Localité : ONTEX

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
REEMPLACEMENT D'1 POTEAU ORANGE A L'IDENTIQUE N°-102
Du 15/07 au 28/07
Date prévue de début des travaux : Durée des travaux (en jours calendaires) : 0 1

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 0 9 Date de début de réglementation 1 5 0 7 2 0 2 6
Restriction sur section courante ☒ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☒ nombre de voie(s) supprimée(s)

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-217301936-20260713-ARR202618-AR

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒

poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La circulation sera alternée en fonction de l'appréciation de l'équipe présente sur place

Nous privilégions le + possible l'usage des panneaux B15 et C18

Dans le cas où le trafic est trop important, l'alternat sera réalisé par feux tricolores

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : CONSTRUCTEL

Prénom :

Dénomination :

Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal

Localité :

Pays :

Téléphone

Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

@

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐

Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐

Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Valence

10 07 2026

Fait à : ... Le :

Nom : ROMDANE

Prénom :

Magalie

Qualité : ASSISTANTE ADMINISTRATIVE